



CONVOCATION CONSEIL COMMUNAL DU 25 MAI 2020

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12, L1122-13 et L 1122-17 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation (articles 85, 86, 87 et 90 de la Nouvelle Loi Communale), nous avons l'honneur de vous convoquer, à la séance ordinaire du Conseil Communal qui aura lieu le lundi 25 mai 2020 à 19h00, en **la salle « Dins les Courtis », rue Lambot 99 à AISEAU.**

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

1. **CONSEILLER COMMUNAL - DEMISSION - POUR DECISION**
Démission d'un conseiller communal
2. **CONSEILLER COMMUNAL SUPPLEANT - RENONCIATION - PRISE D'ACTE - POUR DECISION**
Renonciation d'un conseiller suppléant
3. **CONSEILLER COMMUNAL - PRESTATION DE SERMENT - POUR DECISION**
Prestation de serment d'un nouveau conseiller
4. **FIXATION DU TABLEAU DE PRESEANCE DU CONSEIL COMMUNAL - POUR DECISION**
Tableau de préséance
5. **-1.824.508 – ASBL MAISON DU TOURISME DU PAYS DE CHARLEROI – DEMISSION ET DESIGNATION D'UN NOUVEAU REPRESENTANT – POUR DECISION**
Démission et désignation d'un nouveau représentant au sein de l'ASBL Maison du Tourisme du Pays de Charleroi
6. **1 851.11 - AME - PLAN DE COHESION SOCIALE ET SON ARTICLE 18 – RAPPORTS FINANCIERS 2019 – POUR CONFIRMATION**
Approbation des rapports financiers 2019 pour le P.C.S. et son article 18
7. **2.073.51 - SALLES "DINS LES COURTIS" - REDEVANCE SUR LA TARIFICATION A PARTIR DU PREMIER OCTOBRE 2019 - LES GILLES ET PAYSANNES DE ROSELIES - DEMANDE DE PARTENARIAT COMMUNAL - CONVENTION - POUR DECISION**
Convention de partenariat avec la commune le comité des Gilles et Paysannes de Roselies
8. **2.073.51 - SALLES "DINS LES COURTIS" - REDEVANCE SUR LA TARIFICATION A PARTIR DU PREMIER OCTOBRE 2019 - ASBL ALTEO SECTION AISEAU - DEMANDE DE PARTENARIAT COMMUNAL - CONVENTION - POUR DECISION**
Convention de partenariat avec la commune et l'Asbl ALTEO - section Aiseau
9. **2.073.51 - SALLES "DINS LES COURTIS" - REDEVANCE SUR LA TARIFICATION A PARTIR DU PREMIER OCTOBRE 2019 - LIONS CLUB CHARLEROI-VAUBAN - DEMANDE DE PARTENARIAT COMMUNAL - CONVENTION - POUR DECISION**
Convention de partenariat avec la commune et le Lions Club Charleroi-Vauban
10. **1-851.121.412 - DISPOSITION EN MATIERE D'ENSEIGNEMENT - CONTRAT-LOCATION AVEC LA PISCINE DE SAMBREVILLE - POUR APPROBATION.-**
Contrat de location de piscine entre le PO Communal de Sambreville et le PO Communal d'Aiseau-Presles pour la période de septembre 2019 à juin 2020.
11. **AME - APPROBATION D'UNE CONVENTION - SALON PIXEL DAY - POUR DECISION**
Convention de collaboration entre l'Administration Communale d'Aiseau-Presles et l'association "TEAM HARPIES" pour l'organisation la convention jeux-vidéo "PIXEL DAY"
12. **-1.851.12 - 3ÈME PHASE DE MISE EN OEUVRE DES PLANS DE PILOTAGE - CONVENTION PO/FPO - POUR APPROBATION. -**
Soumission d'une convention d'accompagnement et de suivi dans le cadre du dispositif de pilotage des écoles retenues dans la troisième phase des Plans de Pilotage.

- 13.-2.073.515.14 - DOSSIER ASSURANCE - CONSTITUTION PARTIE CIVILE - DESIGNATION D'UN CONSEIL – POUR RATIFICATION**
 Désignation d'un avocat aux fins de représenter l'administration communale devant le Tribunal de Police du Hainaut dans le cadre des faits survenus le 26.08.2018.
- 14.-1.811.122.55 - REGLEMENT COMPLEMENTAIRE - INSTAURATION D'UNE INTERDICTION D'ACCES RUE DES GOLIAS, AU DEPART DE LA N922 - PRESLES - POUR DECISION**
 Rapport de police relatif à l'instauration d'une interdiction d'accès à la rue des Golias, au départ de la N922 à Presles.
- 15.OBJET : DECISIONS DE TUTELLE - ARTICLE 4 DU REGLEMENT GENERAL DE COMPTABILITE COMMUNALE - COMMUNICATION - POUR INFORMATION**
 Approbation de la Tutelle des dossiers transmis.
- 16.-1.811.122.53 - ARRETES DU BOURGMESTRE ET ORDONNANCES DU COLLEGE COMMUNAL - POUR INFORMATION**
 Mesures prises lors de travaux effectués sur l'entité et formulées dans des arrêtés du Bourgmestre ou ordonnances du Collège.
- 17.-1.842.4 - OBLIGATION D'EMPLOI DE TRAVAILLEURS HANDICAPES AU SEIN DES PROVINCES, COMMUNES, CPAS ET ASSOCIATIONS DE SERVICES PUBLICS - POUR COMMUNICATION**
 Les services publics doivent établir tous les 2 ans, pour le 31 mars au plus tard, en collaboration avec l'AVIQ, un rapport relatif à l'emploi des travailleurs handicapés au 31 décembre 2019.
- 18.CONVENTION DE MARCHE CONJOINT ENTRE LA COMMUNE ET LE C.P.A.S POUR LES MARCHES PUBLICS A ORGANISER POUR L'ANNEE 2020 - POUR APPROBATION.**
 Convention de marché conjoint entre la Commune et le C.P.A.S. pour la passation de plusieurs marchés publics de fournitures et de services pour l'année 2020
- 19.IMIO - LOGICIEL LIBRE "GESTION ADMINISTRATIVE DES ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES - IA.AES" - ADHESION AUX CONDITIONS PARTICULIERES 07 APPLICABLES AU CONTRAT IMIO/AC AISEAU-PRESLES/2018-06 - POUR APPROBATION**
 Approbation des Dispositions particulières 07 - Annexe logiciel libre "gestion administrative des activités extrascolaires" - IA.AES, proposées par l'intercommunale IMIO.
- 20.-1.811.122.53 - ARRETES DU BOURGMESTRE ET ORDONNANCES DU COLLEGE COMMUNAL - POUR INFORMATION**
 Mesures prises lors de travaux effectués sur l'entité et formulées dans des arrêtés du Bourgmestre ou ordonnances du Collège.
- 21.OBJET : DECISIONS DE TUTELLE - ARTICLE 4 DU REGLEMENT GENERAL DE COMPTABILITE COMMUNALE - COMMUNICATION - POUR INFORMATION**
 Approbation de la Tutelle des dossiers transmis.
- 22.-1.777.613 - PATRIMOINE COMMUNAL - PLACEMENT D'UN RACCORDEMENT A L'EGOUT EMPRUNTANT LE SOUS-SOL D'UNE PROPRIETE COMMUNALE - CONVENTION - POUR DECISION.**
 Convention pour le placement d'un raccordement à l'égout empruntant le sous-sol d'une propriété communale
- 23.-2.078.4 – REGIE COMMUNALE AUTONOME – A) PLAN D'ENTREPRISE 2020 - POUR APPROBATION**
 Approbation du plan d'entreprise 2020 de la RCA.
- 24.-1.836.1 – ASBL AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI - INSCRIPTION EN TANT QU'UTILISATEUR - POUR DECISION**
 Afin de pouvoir utiliser les chèques ALE il convient que l'Administration s'inscrive en tant qu'utilisateur.
- 25.-1.811.122.535 - REGLEMENT COMPLEMENTAIRE - ABROGATION D'UN EMPLACEMENT DE STATIONNEMENT RESERVE AUX HANDICAPES A PONT-DE-LOUP RUE DE LA LIMITE N°2 - POUR DECISION**
 Abrogation d'un emplacement pour personne handicapée situé à la rue de la Limite à hauteur du n°2 à Pont-de-Loup .

26. **2.073.515.12- MISSION DE CERTIFICATION PEB DES BÂTIMENTS PUBLICS ET D'ACTUALISATION ANNUELLE DES CERTIFICATS - MARCHÉ CONJOINT ENTRE LA COMMUNE ET LE CPAS : A) PROJET - POUR DÉCISION B) CAHIER DES CHARGES - POUR APPROBATION C) MODE DE PASSATION DE MARCHÉ – POUR DÉTERMINATION**
 Marché conjoint Commune/CPAS pour la mission de certification PEB des bâtiments publics
27. **TELESERVICES V2 – CONVENTION D'UTILISATION SERVICE EPAYMENT DE LA DG DIGITAL TRANSFORMATION DU SPF BOSA – POUR DECISION**
 Convention permettant d'utiliser les services "Epayment" mis à disposition par la DG Digital Transformation du SPF BOSA afin de permettre aux citoyens de payer en ligne lors de l'utilisation des téléservices.
28. **1.857.073.521.8/2019- FABRIQUE D'EGLISE SAINT REMI A PRESLES - COMPTE - EXERCICE 2019- POUR APPROBATION**
 Approbation du compte 2019 de la fabrique d'Eglise Saint Remi à PRESLES.
29. **1.857.073.521.8/2019 - FABRIQUE D'EGLISE SAINTE MARIE D'OIGNIES - COMPTE - EXERCICE 2019 - POUR APPROBATION**
 Approbation du compte 2019 de la fabrique d'Eglise Sainte Marie d'Oignies à Aiseau.
30. **1.857.073.521.8/2019 - FABRIQUE D'EGLISE SAINT MARTIN - COMPTE - EXERCICE 2019- POUR APPROBATION**
 Approbation du compte de l'exercice 2019 de la fabrique d'Eglise Saint Martin à Aiseau
31. **1.857.073.521.8/2019 - FABRIQUE D'EGLISE SAINT CLET A PONT DE LOUP - COMPTE - EXERCICE 2019 - POUR APPROBATION**
 Approbation du compte de l'exercice 2019 de la fabrique d'Eglise Saint Clet à Pont de Loup.
32. **1.857.073.521.8/2019 - FABRIQUE D'EGLISE SAINT JOSEPH - COMPTE - EXERCICE 2019- POUR APPROBATION**
 Approbation du compte de l'exercice 2019 de la fabrique d'Eglise Saint Joseph à Roselies.
33. **MARCHES PUBLICS - ACQUISITION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE 2020 - A) PRINCIPE – POUR DÉCISION - B) CAHIER DES CHARGES – POUR APPROBATION - C) MODE DE PASSATION DU MARCHÉ – POUR DÉTERMINATION**
 Acquisition matériel informatique pour les services communaux.
34. **-2.073.521.1/2020 - MODIFICATION BUDGETAIRE N°1 - SERVICES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE - EXERCICE 2020**
 Résultats des modifications budgétaires n°1 - Service Ordinaire : 2.588.285,96 €- Service Extraordinaire : 2.323.420,60 € -
35. **-2.075.1.077.7 - PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PUBLIQUE DU 17 FEVRIER 2020 - POUR DECISION**
 Approbation du procès-verbal de la séance publique du Conseil Communal du 17 février 2020

SEANCE A HUIS CLOS

1. **1.851.12 – ENSEIGNEMENT - PERSONNEL ENSEIGNANT - CONGE EXCEPTIONNEL – DECISION DU COLLEGE COMMUNAL EN DATE DU 02 MARS 2020 - POUR RATIFICATION .-**
 Ratification de l'absence d'un membre des équipes pédagogiques des écoles communales d'Aiseau-Centre et du Futur Simple, du 14 au 18 février 2020 pour congé exceptionnel.
2. **1.851.12 – PERSONNEL ENSEIGNANT TEMPORAIRE : DESIGNATION D'UNE INSTITUTRICE MATERNELLE A L'ECOLE COMMUNALE DE PRESLES - DECISION DU COLLEGE COMMUNAL EN DATE DU 17 FEVRIER 2020 - POUR RATIFICATION.-**
 Ratification de la désignation d'une institutrice maternelle temporaire à l'école communale de Presles, du 22 janvier au 14 février 2020 inclus.
3. **1.851.12 – PERSONNEL ENSEIGNANT TEMPORAIRE : DESIGNATION D'UNE INSTITUTRICE PRIMAIRE FLA - DECISION DU COLLEGE COMMUNAL EN DATE DU 20 JANVIER 2020 - POUR RATIFICATION -**
 Ratification de la désignation d'une institutrice primaire intérimaire aux écoles communales A et B d'Aiseau-Presles, pour la période du 09 janvier 2020 au 30 juin 2020.
4. **-2.08 - PERSONNEL COMMUNAL - CESSATION DEFINITIVE DES FONCTIONS - POUR**

CONFIRMATION

Mise à la pension d'un membre du personnel communal statutaire à partir du 1er mai 2020

5. **-2.084.97 - STAGE CONVENTIONNE NON REMUNERE - POUR RATIFICATION**
Demande de stage conventionné non rémunéré.
6. **-2.084.97 - STAGE D'OBSERVATION CONVENTIONNE NON REMUNERE - POUR DECISION**
Demande de stage d'observation conventionné non rémunéré
7. **AG - PERSONNEL COMMUNAL - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN AGENT CONTRACTUEL - FONCTIONNAIRE PLANU - POUR CONFIRMATION**
Mutualisation du poste de Fonctionnaire en charge de la planification d'urgence entre les communes de Fleurus (1/2 t), de Farciennes (1/4t) et d'Aiseau-Presles (1/4t)
8. **-2.08 - PERSONNEL COMMUNAL STATUTAIRE - CONSTATATION DE DISPONIBILITE POUR CAUSE DE MALADIE - POUR DECISION**
Constatation de disponibilité d'un agent communal pour cause de maladie
9. **-2.08 - PERSONNEL COMMUNAL - PROLONGATION DE DESIGNATION EN QUALITE DE BRIGADIER FAISANT FONCTION ET OCTROI D'UNE ALLOCATION POUR FONCTION SUPERIEURE - POUR CONFIRMATION**
Proposition de prolonger la désignation d'un brigadier faisant fonction et prolongation de la période d'octroi pour 1 semestre d'une allocation pour fonction supérieure
10. **-2.08 - PERSONNEL COMMUNAL - PROLONGATION DE DESIGNATION EN QUALITE DE CONTREMAITRE FAISANT FONCTION ET OCTROI D'UNE ALLOCATION POUR FONCTION SUPERIEURE - POUR CONFIRMATION**
Proposition de prolonger la désignation d'un contremaître faisant fonction et prolongation de la période d'octroi pour 1 semestre d'une allocation pour fonction supérieure
11. **1.851.12 - PERSONNEL ENSEIGNANT TEMPORAIRE : DESIGNATION D'UNE INSTITUTRICE MATERNELLE FLA - DECISION DU COLLEGE COMMUNAL EN DATE DU 09 MARS 2020 - POUR RATIFICATION PAR LE CONSEIL COMMUNAL . -**
Ratification de la désignation d'une institutrice maternelle intérimaire, dans le cadre des périodes FLA, aux écoles communales A et C d'Aiseau-Presles, pour la période du 12 novembre 2019 au 30 juin 2020.
12. **1.851.12 - PERSONNEL ENSEIGNANT TEMPORAIRE : CESSATION DE FONCTIONS ET DESIGNATION D'UNE INSTITUTRICE MATERNELLE TEMPORAIRE DANS UN EMPLOI NON VACANT A L'IMPLANTATION SCOLAIRE DU FUTUR SIMPLE - DECISION DU COLLEGE COMMUNAL EN DATE DU 09 MARS 2020 - POUR RATIFICATION.**
Ratification de la désignation d'une intérimaire en qualité d'institutrice maternelle temporaire pour le remplacement pour maladie, d'une institutrice maternelle définitive, à l'école communale du Futur Simple, pour la période du 02 mars 2020 au 03 avril 2020. .
13. **1.851.12 - PERSONNEL ENSEIGNANT TEMPORAIRE : DESIGNATION D'UN INSTITUTEUR PRIMAIRE FLA - DECISION DU COLLEGE COMMUNAL EN DATE DU 09 MARS 2020 - POUR RATIFICATION. -**
Ratification de la désignation d'un instituteur primaire intérimaire, dans le cadre des périodes FLA, à l'école communale C d'Aiseau-Presles, pour la période du 07 janvier 2020 au 30 juin 2020.
14. **-1.851.121.412 - ENSEIGNEMENT - IMMERSION LINGUISTIQUE - SUSPENSION DES COURS - DECISION DU COLLEGE COMMUNAL EN DATE DU 09 MARS 2020 - POUR INFORMATION .**
La directrice ff de l'école communale de Presles suspend les cours d'immersion anglaise, par manque d'instituteur, à partir du 20 janvier 2020.
15. **1.851.125 - POPULATION SCOLAIRE - ECOLE COMMUNALE C - CREATION D'UN DEMI-EMPLOI D'INSTITUTRICE MATERNELLE - DESIGNATION - DECISION DU COLLEGE COMMUNAL EN DATE DU 09 MARS 2020 - POUR INFORMATION ET RATIFICATION.**
Augmentation du cadre au 20 janvier 2020 à l'école communale d'Aiseau-centre. Création d'un demi-emploi d'institutrice maternelle.
Ratification d'une institutrice maternelle temporaire à mi-temps à l'école communale d'Aiseau-Centre.
16. **1.851.12 - PERSONNEL ENSEIGNANT TEMPORAIRE : DESIGNATION D'UNE INSTITUTRICE MATERNELLE TEMPORAIRE A MI-TEMPS DANS UN EMPLOI NON VACANT A L'IMPLANTATION SCOLAIRE DU FUTUR SIMPLE - DECISION DU COLLEGE COMMUNAL EN DATE DU 09 MARS 2020 - POUR RATIFICATION.**
Ratification de la désignation d'une intérimaire en qualité d'institutrice maternelle

temporaire à mi-temps dans un emploi non vacant, à l'école communale du Futur Simple, pour la période du 06 janvier 2020 au 21 février 2020.£

17. **1.851.12 - PERSONNEL ENSEIGNANT INTERIMAIRE : PROROGATION DESIGNATION D'UNE INSTITUTRICE PRIMAIRE CHARGEE DES COURS EN IMMERSION LINGUISTIQUE ANGLAISE - DECISION DU COLLEGE COMMUNAL EN DATE DU 09 MARS 2020 - POUR RATIFICATION. -**
Ratification de la prorogation de la désignation d' une institutrice primaire chargée des cours en immersion intérimaire, à l'école communale de Presles, du 11 au 17janvier 2020.
18. **1.851.125 - POPULATION SCOLAIRE - ECOLE COMMUNALE A - CREATION D'UN DE-MI-EMPLOI D'INSTITUTRICE MATERNELLE - DESIGNATION - DECISION DU COLLEGE COMMUNAL EN DATE DU 09 MARS 2020 - POUR INFORMATION ET RATIFICATION**
Augmentation du cadre au 20 janvier 2020 à l'école communale de Roselies. Création d'un demi-emploi d'institutrice maternelle.
Ratification de la désignation d'une institutrice maternelle à mi-temps, à l'école communale de Roselies, du 20 janvier 2020 au 30 juin 2020.
19. **1.851.12 – PERSONNEL ENSEIGNANT INTERIMAIRE : PROROGATION DESIGNATION D'UNE INSTITUTRICE MATERNELLE, A L'ECOLE COMMUNALE DE PRESLES - DECISION DU COLLEGE COMMUNAL EN DATE DU 09 MARS 2020 - POUR RATIFICATION. -**
Ratification de la prorogation de la désignation d'une institutrice maternelle à l'école communale de Presles, du 15 février 2020 au 02 mars 2020.
20. **1.851.12 – PERSONNEL ENSEIGNANT DEFINITIF - DEMANDE DE PROLONGATION DE DETACHEMENT DANS LE CADRE DU DECRET-MISSION AU SEIN DU CONSEIL DE L'ENSEIGNEMENT DES COMMUNES ET DES PROVINCES POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2019-2020 - DECISION DU COLLEGE COMMUNAL EN DATE DU 02 MAI 2020 - POUR DECISION.**
Demande d'une institutrice maternelle définitive, pour prolonger son détachement dans le cadre du decret-mission au sein du conseil de l'enseignement des communes et des provinces pour l'année scolaire 2020-2021.
21. **1.851.12 – ENSEIGNEMENT - ECOLE COMMUNALE A - PERSONNEL ENSEIGNANT INTERIMAIRE : PROROGATION DESIGNATION - DECISION DU COLLEGE COMMUNAL EN DATE DU 20 AVRIL 2020 - POUR RATIFICATION . -**
Prorogation de la désignation d'une institutrice primaire intérimaire, à l'école communale A d'Aiseau-Presles, du 1er au 30 avril 2020, en remplacement de la titulaire de poste.
22. **1.851.12. - PERSONNEL ENSEIGNANT DEFINITIF - DEMANDE DE CONGES POUR PRESTATIONS REDUITES JUSTIFIEES PAR DES RAISONS DE CONVENANCE PERSONNELLE - DECISION DU COLLEGE COMMUNAL EN DATE DU 20 AVRIL 2020 - POUR RATIFICATION .**
Ratification de la demande d'un maître spécial de seconde langue définitif, pour solliciter un congé pour prestations réduites justifiées par des raisons de convenance personnel (2 périodes) pour l'année scolaire 2020 - 2021.
23. **1.851.12 – ENSEIGNEMENT – PERSONNEL ENSEIGNANT DEFINITIF - MISE A LA PENSION DE RETRAITE - DECISION DU COLLEGE COMMUNAL EN DATE DU 9 MARS 2020 - POUR AGREATION.**
Mise à la pension de retraite d'un instituteur primaire définitif, à partir du 1er février 2020.
24. **-2.075.1.077.7 - PROCES-VERBAL DE LA SEANCE A HUIS CLOS DU 17 FEVRIER 2020 - POUR DECISION**
Approbation du procès-verbal de la séance à huis clos du Conseil Communal du 17 février 2020

PAR LE COLLEGE :

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL F.F.,

LE BOURGMESTRE,

B. BARBIEAUX

J. FERSINI